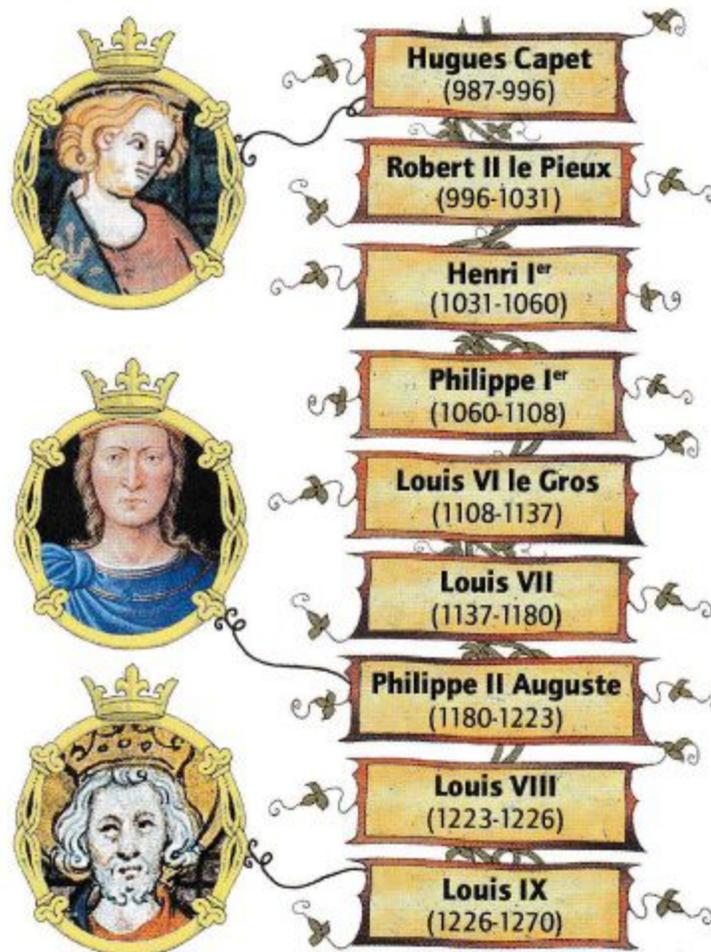


A Les Capétiens de Hugues Capet à Louis IX

En 987, les grands seigneurs du royaume de France élisent l'un des leurs, Hugues Capet, comme roi. Sacré à Reims, il n'est sous l'autorité de personne. Pour renforcer le pouvoir royal, il établit le principe de la transmission du royaume à son héritier : le royaume va au fils aîné (c'est le droit d'aînesse). Ainsi, le pouvoir royal se renforce. Hugues Capet est à l'origine d'une **dynastie** de rois stable qui règne pendant plus de 800 ans : les Capétiens. Louis IX et tous les rois de France sont issus de cette dynastie.

1 L'arbre généalogique des Capétiens jusqu'à Louis IX

- Pourquoi le droit d'aînesse permet-il de rendre plus stable cette nouvelle dynastie ?



(987-996) : dates de règne

B Un domaine royal agrandi